

UN(E) FORMATEUR(TRICE) EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Suite aux élections professionnelles dans la Fonction publique territoriale le 8 décembre prochain, les nouvelles instances de dialogue social vont être mises en place au sein des collectivités (Centres de gestion et collectivités de plus de 50 agents) : Comités Sociaux Territoriaux (CST) et leurs formations spécialisées en santé, sécurité et condition de travail (FS).

Afin de répondre aux besoins de formation des membres représentants du personnel au sein des Comités Sociaux Territoriaux et des Formations Spécialisées des collectivités principalement du Département et éventuellement dans les départements bretons périphériques, le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine et le CNFPT ont développé un partenariat.

Dans ce cadre, le Centre de gestion recrute un formateur en prévention des risques professionnels en capacité d'intervenir pour l'animation des formations des membres représentants du personnel des CST et des Formations spécialisées.

Dans le cadre du partenariat entre le CDG 35 et le CNFPT, vos missions seront les suivantes :



- Animer pour le compte du CNFPT les formations obligatoires des membres des Comités Sociaux Territoriaux (CST) et de leurs formations spécialisées en santé, sécurité et condition de travail,
- Selon les besoins identifiés, orienter les collectivités vers l'appui proposé par le Service Conditions de Travail du Centre de Gestion,
- Préparer les formations et établir des bilans en lien avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire du Service Conditions de Travail du Centre de Gestion,
- Participer et être force de proposition quant à l'évolution des outils d'animation et du contenu de la mallette pédagogique,
- Assurer le lien et le partage d'expériences avec les autres formateurs du CNFPT et des Centres de Gestion de la Région Bretagne.

Vous disposez des compétences et des expériences suivantes :



- Bonnes connaissances (techniques et réglementaires) en santé et sécurité au travail
- Excellentes qualités d'écoute et de pédagogie
- Expérience en tant que formateur
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Capacité à véhiculer une énergie positive
- Autonomie, rigueur et motivation, force de proposition
- Discrétion et neutralité
- Maîtrise des logiciels bureautiques
- Permis B exigé (nombreux déplacements en collectivités sur l'ensemble du département)

Poste non permanent (CDD d'un an) – recrutement contractuel sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, technicien ou technicien principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mars 2023.

Basé à Thorigné-Fouillard (35), à la périphérie Est de Rennes, au sein du Village des collectivités territoriales, le CDG 35 est un établissement public spécialisé en ressources humaines, attentif aux innovations du secteur et aux conditions de travail (charte des valeurs, action sociale, plages variables, RTT, télétravail...).

Date limite des candidatures le 30 janvier 2023.

Pour postuler, cliquez sur l'icône

